

VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Viellissement, âge de la retraite et productivité

Yves MONTENAY

Institut de démographie politique, Paris, France

L'objet de cette communication est de revenir aux principaux liens entre vieillissement, âge de la retraite et productivité, liens souvent occultés par d'innombrables controverses techniques, économiques et juridiques. Il faut pour cela revenir aux définitions et processus de base et examiner pourquoi les réactions spontanées de l'économie aux conséquences du vieillissement se heurtent à des blocages politiques dus à l'ignorance ou à la crainte du changement.

1. Des problèmes mal posés

Des définitions variables suivant le contexte ainsi qu'un flou social et juridique compliquent inutilement l'analyse des interactions entre vieillissement, âge de la retraite et productivité. Il faut donc commencer par reprendre chacun de ces termes.

1.1 Les « vieillissements »

Le terme « vieillissement » prête particulièrement à confusion, pouvant être un ratio démographique ou s'appliquer au vieillissement individuel.

Pour le démographe, le vieillissement est un indicateur mathématiquement défini, décrivant les évolutions de la pyramide des âges. Il peut s'agir de l'augmentation de l'âge moyen, ou de la proportion de personnes âgées de moins de 15 ans, de 60 (ou 65 ans) ou plus La pyramide des âges considérée n'est pas forcément celle de la population totale, mais peut être celle d'un sous-groupe, par exemple une entreprise ou l'ensemble de la population active.

Ces ratios, bien que décrivant tous un « vieillissement » ne sont pas équivalents, et les discussions s'en ressentent, dès lors que l'on n'en rappelle pas régulièrement la définition mathématique.

Ce vieillissement au sens mathématico-démographique du terme peut se faire successivement ou simultanément « par le haut » et « par le bas » de la pyramide des âges¹. Les deux processus continueront à s'ajouter même si la baisse de la fécondité cessait, ce qui est actuellement très loin d'être le cas dans la majorité des pays du monde. De toutes façons, ce vieillissement « mathématique » demeurera massif².

Mais l'homme de la rue, employeur ou employé, parle en général non pas d'un ratio, mais du vieillissement individuel, et donc, s'agissant de la productivité, du déclin professionnel. Si l'on remplaçait le mot « vieillissement » par « allongement de la vie en bonne santé », on ne changerait rien sur le plan logique, démographique et mathématique, mais modifierait l'état d'esprit avec lequel est abordée cette question. Et cela permettrait également de bien distinguer deux questions souvent confondues :

– d'une part, ce qu'implique la diminution relative (et même souvent absolue) du nombre de jeunes puis de jeunes adultes de, par exemple, moins de 40 ans (le vieillissement démographique), qui semble à long terme fort néfaste pour tous,

¹ Gérard Calot, Jean-Paul Sardon, « Les facteurs du vieillissement démographique » *Population* n°3, mai-juin 1999 et Gérard-François Dumont, *Le monde et les hommes*, chapitre « Le vieillissement », Paris, Litec, 1995.

² Précisons que cette communication s'entend « toutes choses égales par ailleurs » en matière de fécondité. Nous sommes bien conscients que la prolongation de la situation actuelle (très bas niveau dans les pays développés, baisse rapide dans la plupart des autres) aura des conséquences massives à long et très long terme.

– d'autre part, le fait que chaque individu a (en général) la possibilité physique et intellectuelle de travailler plus longtemps, justement au moment où cela lui permettrait d'éviter une baisse de sa retraite (voir plus bas).

Pour ce qui concerne le premier point, la productivité peut en être affectée indirectement : « S'il n'y a pas suffisamment de mobilité fonctionnelle, les jeunes risquent de considérer que les espoirs de promotion professionnelle sont peu motivants. Se pose également la question du rendement des formations à des technologies nouvelles ou de reconversion. Dans une population active jeune, on considère que le coût de l'apprentissage de nouvelles techniques peut être amorti par une productivité augmentée pendant une durée assez longue. En revanche, la décision de financer la formation continue d'actifs âgés est plus hésitante, car il s'agit d'un investissement qui ne dispose pas nécessairement de suffisamment d'années pour être amorti. »³.

Pour ce qui concerne le deuxième point, la notion même de déclin professionnel est en train d'évoluer. Le déclin physique est de moins en moins en cause dans les pays développés et concerne aujourd'hui ceux qui le sont moins. On pense à l'artisan ou l'ouvrier, qui se fatigue plus vite et dont la productivité diminue, mais aussi au chirurgien dont la main est moins précise. De toutes façons, la tranche d'âge concernée (50 -70 ans) voit sa santé s'améliorer sensiblement dans la plupart des pays. Donc, de plus en plus, la discussion sur le vieillissement vise les capacités intellectuelles.

Ce vieillissement intellectuel est invoqué, mais indirectement et de manière très subjective comme une diminution de la créativité ou de l'adaptabilité. Toutefois des tests menés par l'association internationale *Retravailler*⁴ n'ont pas mis cette diminution en évidence, et le cas souvent cité de l'industrie (des ouvriers mal alphabétisés ne pourraient s'adapter aux nouvelles techniques) est discutable et de toutes façons très particulier. Mais la tendance pourrait se renverser.

Déjà les entreprises prennent peu à peu conscience de la perte de mémoire entraînée par le départ prématuré de cadres connaissant les techniques et les habitudes mentales, culturelles et organisationnelles de l'entreprise, de ses fournisseurs, de ses clients et de ses tuteurs. Demain un raisonnement analogue s'appliquera à tous les niveaux du fait de la responsabilisation de chacun. Cette responsabilisation découle d'une part du relèvement mondial du niveau d'éducation et d'autre part est facilitée matériellement par la mise en place des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce phénomène sera amplifié par la prise de conscience du gâchis que serait le départ prématuré d'employés formés à ces nouvelles techniques.

Dans les économies industrielles traditionnelles, les qualités requises étaient la force et l'attention, qui, dans l'ensemble, décroissent avec l'âge. Dans l'économie d'aujourd'hui, le savoir jouera un rôle croissant ; or il s'accumule tout au long de la vie et donne une nouvelle valeur à l'âge.

Ces ambivalences, contradictions et malentendus sont aggravés par le manque de rigueur du vocabulaire juridique et social.

1.2 Le flou social et juridique

Le terme « âge de la retraite » n'est lui non plus pas précis. En effet, en France, et, semble-t-il, dans beaucoup d'autres pays, on ne trouve pas de définition de la retraite, de ses « régimes » et des droits correspondants⁵. En pratique il y a néanmoins un âge où l'employé ne refuse pas le congé donné par l'employeur, ou auquel l'employeur s'attend à voir partir l'employé. Cet âge est en général explicité dans les conventions concernant telle branche ou

³ Gérard-François Dumont, « Les déséquilibres démographiques » *Agir*, n°4, juin 2000, p. 43.

⁴ Sur ces questions voir le témoignage de sa fondatrice, Évelyne Sullerot, et son ouvrage *L'âge de travailler*, Fayard, Paris, 1986

⁵ Laurence Lautrette : *Le droit de la retraite en France*, P. U. F. , Paris, 1999

telle entreprise, notamment dans la fonction publique. Le fait qu'il n'y ait pas de définition générale et précise n'aide toutefois pas à éclairer le débat. D'autant qu'en prenant en compte les non salariés et les salariés de petites entreprises ou de particuliers, l'on sort du domaine des retraites au sens plein et habituel du terme.

De plus, pour la grande majorité de la population du monde, il n'y a pas de retraite à proprement parler, car ce sont les enfants qui entretiennent les parents ; il n'y a ni monétisation, ni mutualisation. Toutes choses égales par ailleurs, le système « moderne » défavorise, par rapport à ce système ancien mais encore majoritaire, ceux qui ont fait l'effort d'élever des enfants, dont une partie du fruit du travail va « aux autres ». Il est vrai que les solidarités familiales se défont avec l'urbanisation, mais la rétroaction des systèmes monétaires et mutualistes de retraite sur ces solidarités ne doit pas être ignorée. Dans les pays riches, elle contribue à la chute de la fécondité.

1.3 Les productivités

Le terme « productivité » n'est pas, lui non plus, toujours utilisé de manière précise. La notion générale est claire : il s'agit d'une production par unité de facteur. Mais « l'unité » en question peut être une machine, une personne, une entreprise, un pays. Or on oublie souvent de le préciser, alors qu'il s'agit de quantités dont la valeur ou la variation sont d'ordre de grandeur totalement différents, voire de signes opposés.

En allant du plus partiel au plus global, la productivité décroît fortement. En effet, on rencontre successivement :

1. la productivité d'une machine ou d'un procès. Elle est souvent très élevée et surtout augmente très vite au fur et à mesure du progrès technique. Ainsi, un docteur ès sciences qui mettait, il y a une génération, trois ans à comprendre la structure d'une molécule fait maintenant effectuer ce travail en quelques minutes par son ordinateur. Si cette productivité mécanique ou informatique n'est pas directement notre problème, elle influence néanmoins sa perception. En effet ceux qui, comme on le verra plus loin, refusent d'analyser les conséquences du vieillissement démographique, s'appuient sur d'indéniables et impressionnants progrès techniques pour annoncer qu'un miracle résoudra tous les problèmes que ce vieillissement pourrait poser. Corrélativement le fait que ces progrès soient beaucoup plus rapides que ceux des indicateurs exposés ci-après montre qu'une partie de ces progrès est perdue ou consommée en cours de route dans le déroulement du processus économique, pour toutes sortes de raisons « humaines »⁶ dont certaines sont reconnues légitimes par l'opinion.
2. la productivité individuelle, moins élevée que celle d'une machine, et qui varie également moins fortement que cette dernière, car elle est amputée par le temps de formation aux nouvelles techniques, et par la diminution du temps de travail journalier, hebdomadaire, annuel et de l'ensemble de la vie active : l'on voit l'articulation avec l'âge de la retraite.
3. de même la productivité d'une entreprise est en général moindre que celle de ses producteurs directs, puisqu'il s'agit de la moyenne entre celle de ces derniers et celle des « indirects » (encadrement, personnel administratif ...) dont la tâche n'est pas réputée techniquement modernisable (ou plutôt « n'était », car les progrès de l'organisation et des nouvelles technologies de l'information commencent également à faire évoluer ces tâches indirectes).

L'intérêt de cette notion de productivité d'entreprise est d'agréger des productivités interdépendantes via les comptes d'une entité (tout ou partie d'une entreprise, d'une administration) : elle permet à la fois d'avoir une bonne idée de l'évolution de la productivité « physique » et de donner une évaluation financière agrégeable au niveau national.

⁶ Des plus compréhensibles (problèmes culturels, difficulté de formation, désir de stabilité ...) aux moins avouables (démagogie, clientélisme, blocage pour conserver un pouvoir ou la captation d'une rente...)

4. quant à la productivité nationale, il s'agit de la production divisée par la population ; il faut donc remonter à la définition de ces 2 termes (PNB, PIB, ppa ou non ...population totale, active ...). La mesure de cette productivité vaut donc ce que valent ses composantes⁸.

Si l'on choisit comme dénominateur la population totale, on retrouve le niveau de vie. Cette équivalence est oubliée par le grand public et certains courants de pensée, qui ont une image positive du niveau de vie, et négative de la productivité, qu'ils assimilent d'une part à l'effort et à « l'exploitation », et d'autre part à la cause principale du chômage. Pour beaucoup, la productivité se traduit d'abord par les fermetures d'usines.

Nous avons vu que les définitions mathématiques démographiques et juridiques du vieillissement, de la retraite et de la productivité sont variées ou floues, et qu'une même notion est dotée de connotations souvent contradictoires. Cela contribue fortement à masquer le processus de base de l'évolution de la productivité nationale face au vieillissement démographique, et par enliser les discussions dans des considérations accessoires mais politiquement hypersensibles.

2. Les processus et la démographie

Nous avons écarté ci-dessus toute incidence négative du vieillissement sur la productivité individuelle, mais avons vu qu'on ne pouvait en induire simplement l'évolution de la productivité nationale.

2.1 Les facteurs généraux

Le problème qui apparaît lors de l'examen de l'emboîtement des productivités est que, plus on globalise, plus les performances individuelles d'un producteur sont consolidées ou amoindries par son environnement (technique, politique, culturel ...). Augmenter la productivité d'un comptable en lui attribuant un ordinateur, les bons logiciels et la formation adéquate n'augmentera la productivité nationale que si, par exemple, son entreprise peut exporter le produit qu'il comptabilise, ce qui suppose toutes sortes de conditions autres que démographiques. En explicitant, on retrouverait tous les mécanismes du développement et de son contraire, et les démographes connaissent toutes les conditions liées entre elles que cela implique. A titre d'exemple, la scolarisation est à la fois cause et effet, tant en démographie qu'en économie et politique. Cause en ce qu'elle est l'un des déterminants de la fécondité, de la mortalité et des migrations, de la productivité et de la démocratie (en simplifiant pour ces deux derniers points), effet en ce qu'elle est favorisée par une baisse antérieure de la fécondité et une hausse antérieure de la productivité conjuguée à une « bonne gouvernance » (toujours en simplifiant pour ces deux derniers points). De plus à scolarisation égale l'efficacité semble meilleure si le pays est ouvert au sens large du terme, et l'on retombe sur les causes et effets politiques, économiques et culturels, notamment pour ce qui concerne les rapports avec l'étranger dans ces domaines⁹.

Les fondements de la productivité nationale sont ainsi extrêmement variés. Certes, ils découlent largement du progrès technique, mais étant précisé qu'il faut ajouter - entre autres - à ce

⁷ PIB : produit intérieur brut (somme des valeurs ajoutées des entreprises et de la « production » des administrations, mesurée par leur coût, pour un pays donné), PNB : produit national brut (PIB corrigé par le solde avec l'étranger des revenus des facteurs), ppa : parité de pouvoir d'achat (méthode permettant de comparer les PNB et PIB de pays ayant des systèmes de prix différents). Ces notions ne sont pas mesurables au sens rigoureux du terme, mais leur définition stable permet une comparaison grossière dans le temps et dans l'espace.

⁸ On connaît le caractère partiellement arbitraire du numérateur et les difficultés de sa mesure ; les démographes sont bien avertis des imperfections du dénominateur (population totale de certains pays, pertinence de la définition de la population active, pertinence de la définition de la population active par exemple dans sa partie féminine ...).

⁹ Yves Montenay, *Démographie politique des pays arabes d'Afrique*, IDP/Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), Paris, 1994.

dernier la réorganisation permanente des organisations (entreprises, administrations ...) tant sur le plan interne qu'en ce qui concerne leur articulation entre elle et le rôle de l'État. Faute de quoi les progrès de la productivité individuelle et de celle des entreprises sont souvent stérilisés.

Nous sommes donc conduits à des considérations d'économie politique au sens plein du terme, mais devons ici nous limiter à celles qui sont en rapport direct avec le vieillissement

2.2 Les facteurs démographiques

La plus étudiée des interférences entre productivité et démographie est l'incidence de l'accroissement de la population totale sur le niveau de vie (les auteurs oubliant alors souvent l'approche par la productivité, pourtant synonyme). Mais nous l'écartons ici, estimant que ce problème n'est qu'apparemment démographique¹⁰. Par ailleurs, pour ce qui concerne le vieillissement individuel, nous avons vu qu'il n'était pas prouvé que la productivité individuelle ou celle des entreprises en était affectée.

Reste le lien mathématique entre productivité des actifs et productivité globale, qui varie comme le rapport actifs sur inactifs (jeunes et vieux).

Citons deux exemples de l'évolution de ce rapport :

- en France, il y avait en 1990 3,5 personnes âgées de 60 ans et plus pour 10 personnes d'âge actif (20-59 ans), ce chiffre pourrait monter à 3,84 en 2005, puis à plus de 6 après 2025¹¹.
- aux États-Unis, le nombre des actifs par retraités, qui était de 3,7 en 1970, est aujourd'hui de 3,4 et sera de 2 en 2030¹².

Les États-Unis sont un cas intéressant, parce qu'avec deux enfants par femme et une forte immigration, leur vieillissement démographique « par le bas » est limité¹³. Dans les autres pays développés, un peu en France et de manière beaucoup plus aiguë en Allemagne, s'y ajoutent les conséquences de la dénatalité. Quant aux pays en voie de développement, l'augmentation de la durée de la vie et la moindre mortalité adulte y sont encore le phénomène principal, mais la baisse rapide de la fécondité a commencé à y ajouter ce « vieillissement par le bas ».

L'objet de cette communication étant davantage l'analyse des rapports entre vieillissement, âge de la retraite et productivité que le vieillissement lui-même, nous nous bornerons à ces quelques chiffres, et nous référons pour le reste aux données des contributions introductives. En effet, le raisonnement, est inchangé que le nombre d'actif par « plus de 60 ans » passe de 3 à 1,67 (cas cité ci-dessus de la France pour 1990-2025), ou se dégrade un peu moins ou nettement plus. De toutes façons le phénomène est massif.

La conclusion à ce stade est celle d'un blocage mathématique. Nous allons avoir bientôt quatre générations vivantes, une à l'école, une au travail et deux âgées de plus de 60 ans. Peut-on concevoir qu'une génération entretienne deux générations à la retraite et une à l'école ?

2.3 L'équilibre spontané

Une telle situation n'est pas durable et ne se dessine actuellement que du fait de l'ignorance ou du jeu d'intérêts catégoriels, qui bloquent l'équilibre spontané. Et ce blocage serait tourné, par exemple par le travail clandestin des retraités. A l'inverse, c'est-à-dire si la

¹⁰ Cf. Yves Montenay, « La question du fardeau démographique », *Cahiers de recherche de l'Institut de Démographie Politique*, Paris, 1994.

¹¹ Cf. Jean-Michel Charpin, *Rapport sur les retraites*, Paris, 1999 et, pour la suite de cette communication, son analyse par Gérard-François Dumont, « Lumières et ombres sur le rapport Charpin, *Population & Avenir*, mars-avril 1999, pp. 6-8.

¹² D'après la « National Commission of Retirement », Washington, 1998.

¹³ Denis-Clair Lambert, *L'exception américaine*, *Population et Avenir*, n° 947, mars-avril 2000, pp. 12-13.

retraite était une question purement privée débattue avec les compagnies d'assurances, le problème se serait sans doute spontanément résolu, par exemple par un contrat avec « neutralité actuarielle ». C'est-à-dire une retraite d'autant plus élevée qu'on la prendrait plus tard, l'augmentation étant neutre par rapport au taux d'intérêt du jour¹⁴.

Cette augmentation individuellement choisie de l'âge de la retraite compenserait (plus ou moins, suivant le goût de chacun) le déclin des ressources réelles disponibles par personne d'un âge donné, toutes choses égales par ailleurs, et donc le montant correspondant de la pension, sauf transfert en provenance d'une autre partie de la population. Il y aurait donc déclin financier pour les uns, allongement de la vie active pour les autres. On constaterait une amélioration de la productivité nationale (ou une moindre dégradation) due à l'augmentation du pourcentage d'actifs ainsi qu'au vraisemblable retour au travail d'une partie des retraités à revenu réduit. Bref une amélioration parfois forcée, et de toutes façons non miraculeuse, de la productivité.

3. Des réactions de blocage

Mais, pour l'instant, en France, en Allemagne, en Italie ... nous en sommes à un stade d'aveuglement générant des réactions de blocage. Nous nous bornerons ici au cas français.

3.1 La démographie masquée par les droits et la finance

La redécouverte du flou sur les droits a relancé la discussion sur les « systèmes » (principe de calcul des cotisations et lien avec les prestations). Mais la technicité de la discussion a fait oublier la démographie.

En France, par exemple, on oppose classiquement les systèmes « par points » aux systèmes par financement budgétaire.

Les premiers reposent sur une attribution de « points » matérialisant les droits obtenus par les cotisations, et dont la valeur reflète le rapport entre la masse globale de ces dernières et celle des prestations. Par définition ce système fluctue autour de l'équilibre. C'est le cas des régimes complémentaires (AGIRC et ARRCO¹⁵, en cours de rapprochement). Cet équilibre se fait, dans le contexte démographique actuel, au détriment relatif des prestations par rapport aux cotisations de chacun.

Mais le plus pénible reste à faire, des études « prévoyant » un déficit important de ce régime, à valeur constante du point. Ce qui est une manière de préparer les esprits à une baisse relative, mais importante de ce dernier, et d'accentuer le contraste avec les systèmes « par financement budgétaire ».

Ces derniers, « à prestations définies », sont le régime général (CNAV), celui de la fonction publique, et « les régimes spéciaux » (SNCF, RATP¹⁶ ...). Leur évolution négative à pente rapidement croissante aboutit à des déficits respectifs de 120 et 50 milliards de FF vers 2020¹⁷. Une lutte est engagée pour la captation des progrès de productivité « contre » le secteur privé, qui commence à soupçonner qu'il devra cotiser plus, toucher moins, et néanmoins payer des impôts supplémentaires pour payer les retraites « garanties » par l'État.

¹⁴ L'officialisation de cette solution est prônée par Jacques Bichot dans *Retraites en péril*, Presses de Sciences-Po, Paris, 1999.

¹⁵ Associations réunissant patronat et syndicats, et gérant par répartition les retraites complémentaires des salariés des entreprises adhérentes, la retraite « de base », plafonnée vers 5.500 FF par mois étant distribuée par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV, voir plus bas)

¹⁶ Société Nationale des Chemins de fer Français, Régie Autonome des Transports Parisiens (métro), réputées pour leur bon niveau technique, leurs avantages sociaux, leur combativité syndicale et le montant de leur déficit.

¹⁷ Rapport Charpin, op. cit.

Il est certain que dans l'esprit du public il y a une image « officielle » ou contractuelle de la retraite. Les contraintes de la démographie sont alors ressenties comme une atteinte à un statut ou à un contrat.

C'est un cas particulier de la confusion générale entre les « droit de » (de vote, par exemple) qu'il suffit (en gros) de décréter, et les « droit à » (à la retraite, au logement, voire au bonheur) qui sont au mieux un objectif, car dépendant de données ou d'évolutions hors de portée du législateur.

A titre d'exemple, rappelons brièvement qu'en France, François Mitterrand s'est fait élire en 1981 en promettant notamment « la retraite à 60 ans ». La loi ayant été votée, l'opinion a cru que c'était possible, alors qu'il s'agissait de traites sur l'avenir dont les échéances principales tombent à partir de 2005. En effet, avancer la retraite de 65 à 60 ans fait passer le rapport retraite/vie active, pour une personne ayant commencé à travailler à 22 ans et mourant à 78, de 13/43 à 18/38, soit une hausse de 57%, à répercuter sur les cotisations ou par une baisse des prestations.

Parallèlement, les gouvernements des autres pays assouplissaient ou retardaient cet « âge de la retraite » (avec, par exemple, un passage progressif à 69 ans aux États-Unis). Cette prise en compte de l'évolution démographique et du maintien de la productivité individuelle chez les « vieillissants » est la solution la plus simple et la plus efficace (le calcul ci-dessus jouant en sens inverse).

D'autres discussions juridico-financières (fonds de pension, fonds de réserve ...) peuvent mettre en valeur des avantages ou inconvénients notables, mais contribuent également à l'oubli de la démographie.

Dans ce contexte, les faux problèmes se multiplient. Citons deux controverses actuelles touchant la démographie et la productivité.

3.2 Deux controverses stériles

Le chômage a rouvert les fausses pistes classiques de la réduction du temps de travail, et du rejet de l'immigration de travail. Il bloque celle de l'allongement de la vie active, « car ce serait transformer des retraités en chômeurs ». Le raisonnement est économiquement faux mais populaire, et donc respecté par les politiques. La reprise de la croissance européenne devrait en diminuer l'impact.

Quant à la productivité, à l'inverse de tout ce que nous avons vu jusqu'à présent, il ne s'agit pas de « sauver » la productivité nationale des atteintes du vieillissement, mais de lutter pour s'approprier l'augmentation de celle qui tombe miraculeusement du ciel.

Cette augmentation « naturelle » de la productivité, souvent appelée « croissance » (ce qui revient au même à population constante, et suppose des « miracles » importants en cas de population active décroissante en valeur relative et/ou absolue¹⁸) est supposée compenser la dégradation de la structure de la pyramide des âges, ce qui éviterait de reculer l'âge de la retraite.

Après un temps de raisonnements « acrobatiques », un consensus s'est établi entre experts : si les fruits de l'augmentation de la productivité étaient normalement répartis entre les acteurs économiques, cela permettrait d'indexer les retraites sur les salaires des actifs, alors que leur affectation à ces seuls actifs limiterait l'évolution des pensions au simple maintien de leur pouvoir d'achat, ce qui entraînerait une paupérisation relative des retraités.

¹⁸ la différence entre relative et absolue ne change rien sur le plan logique et mathématique, mais beaucoup sur celui de la visibilité et donc de la prise de conscience : dans une entreprise, voir décroître son effectif est une chose que chacun constate, alors que la publication d'un ratio dans la presse spécialisée est tout autre chose. En France, à l'échelle nationale, ceux qui s'inquiètent du niveau de la fécondité se font répondre, même par des « experts », que la population augmente !

Ces dernières considérations ne valent qu'à structure constante de la pyramide des âges. Sinon l'affectation de la productivité aux retraités ne ferait que compenser ce changement de structure (à âge de la retraite constant). Cela à condition d'avoir une augmentation de productivité d'environ 4% par an¹⁹ sans interruption pendant des dizaines d'années pour compenser le vieillissement, ce qui n'est pas impossible, mais est un objectif extrêmement « ambitieux »²⁰. Nous avons vu que cet objectif serait plus facilement atteint si l'on ne se cramponnait pas à une fin prématurée de la vie active. Malheureusement, entre politiques ou dans l'opinion publique, le mythe de la « fée productivité » évite de se poser la question.

Conclusion

Finalement, les liens entre vieillissement, âge de la retraite et productivité nous semblent simples, mais puissants.

Au plan individuel, nous passons de la productivité physique à la productivité « intelligente », et allons ainsi vers une indépendance croissante de la productivité par rapport à l'âge. Au plan national, la variable démographique principale est l'âge de fin d'activité.

Mais d'innombrables et vaines controverses techniques, économiques et juridiques « polluent » ces questions, et il ne faut pas sous estimer les blocages politiques dus à l'ignorance ou à la crainte du changement.

Quelques démographes doivent donc se dévouer, comme en son temps Alfred Sauvy, et quitter les hautes sphères de leurs chères études, pour vulgariser encore et toujours les vérités les plus simples.

¹⁹ Cf. notamment le « Rapport Teulade » au Conseil Economique et Social (France, voté à une très courte majorité les 11 et 12 janvier 2000 avec les voix des organisations opposées à tout allongement de la vie active. Ce rapport, qui fonde ses conclusions sur une « croissance » de 3,5% par an pendant 40 ans (donc, mais ce n'est pas explicité, une productivité croissant sans arrêt encore plus rapidement) a été jugé « complaisant » (envers le gouvernement français) par la presse économique ; cf. notamment LES ECHOS (Paris) des 24 et 25 décembre 1999, p. 3. Les promotions « creuses » étant d'environ 20% inférieures aux « pleines » et mettant actuellement moins de 40 ans pour renouveler la population active, la différence entre production et productivité est d'au moins 0,5% par an, d'où notre chiffre de 4%. Cette différence serait plus faible si le taux d'activité des 55-65 ans augmentait, rendant « rectangulaire » la pyramide « au travail », mais cela résulterait d'un état d'esprit allant dans « notre » sens !

²⁰ Et notamment très supérieur à tout ce qui a été constaté dans le passé pendant des périodes aussi longues.